

Réf: Dossier 310528

Avis de constitution

SOCIETE « GEODAFTAR »

Siège ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7eme
TRANCHE face à la clinique saint Georges, Lot 4159, Ilot
257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GEODAFTAR »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Service de développement de solutions numériques, Formation en ligne, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7eme
TRANCHE face à la clinique saint Georges, Lot 4159, Ilot
257

Dirigeant(s) M KROUMA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04593 du 10/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27426/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

